

**GUILLAUME VAUCHERET-PERRIER**

EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DAUPHINE SAVOIE



**OFFICE DE TOURISME CŒUR DE CHARTREUSE**

PLACE DE LA MAIRIE

38380 SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

SIREN 824 338 115



**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Comptes annuels au 31 décembre 2023



**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31/12/2023**

Aux Adhérents,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **Office de Tourisme Cœur de Chartreuse** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.**

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- Sur le point suivant exposé au paragraphe « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels, concernant le franchissement des seuils pour lequel l'administration fiscale a été sollicitée.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.821-53 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

**Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur l'intelligibilité de l'annexe, sur la qualité de la traduction comptable des opérations significatives, notamment concernant la réalité, la césure inter-exercice des produits, des charges et des stocks, et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé

conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 18 avril 2024

**Guillaume VAUCHERET-PERRIER**  
**Commissaire aux Comptes**



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 043	1 043					
	Autres immobilisations corporelles	76 697	51 637	25 061	30 349	5 288	17.42	
	Immobilisations en cours	7 380		7 380		7 380		
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	<b>85 120</b>	<b>52 679</b>	<b>32 441</b>	<b>30 349</b>	<b>2 092</b>	<b>6.89</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	534		534	1 773	1 239	69.89	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	76 082		76 082	63 996	12 086	18.89	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	8 978		8 978	10 491	1 514	14.43	
	Autres créances	1 269		1 269	751	517	68.85	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	204 082		204 082	226 941	22 859	10.07		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>290 944</b>		<b>290 944</b>	<b>303 953</b>	<b>13 009</b>	<b>4.28</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>376 064</b>	<b>52 679</b>	<b>323 385</b>	<b>334 302</b>	<b>10 916</b>	<b>3.27</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : )	57 027		57 027			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau	53 301		40 616		12 686	31.23	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	7 005		12 686		19 691	155.22	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	103 323		110 328		7 005	6.35	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	52 333		49 107		3 226	6.57
	<b>Total III</b>	52 333		49 107		3 226	6.57
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 538		2 929		609	20.79
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 705		61 472		6 767	11.01	
Dettes fiscales et sociales	39 470		39 925		455	1.14	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	70 016		70 540		524	0.74	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	167 729		174 866		7 137	4.08
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	323 385		334 302		10 916	3.27	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	106 691		106 691	80 306		26 386	32.86
Production vendue de biens							
Production vendue de services	43 480		43 480	40 493		2 987	7.38
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>150 171</b>		<b>150 171</b>	<b>120 799</b>		<b>29 373</b>	<b>24.32</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			322 100	320 100		2 000	0.62
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			924	2 295		1 371	59.73
Autres produits			26 961	26 635		326	1.23
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>500 157</b>	<b>469 828</b>		<b>30 329</b>	<b>6.46</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			70 735	78 802		8 067	10.24
Variation de stock (marchandises)			12 086	35 711		23 625	66.16
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 239	1 775		536	30.20
Autres achats et charges externes *			103 995	106 822		2 826	2.65
Impôts, taxes et versements assimilés			2 827	2 797		29	1.05
Salaires et traitements			267 280	237 055		30 226	12.75
Charges sociales			63 474	53 523		9 951	18.59
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 815	8 693		122	1.40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			4 150	4 029		121	3.01
Autres charges			1 120	706		415	58.73
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>511 550</b>	<b>458 490</b>		<b>53 060</b>	<b>11.57</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>11 393</b>	<b>11 338</b>		<b>22 732</b>	<b>200.49</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)		4 388		1 347	3 041	225.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		4 388		1 347	3 041	225.67
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		4 388		1 347	3 041	225.67
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		7 005		12 686	19 691	155.22
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		504 545		471 176	33 369	7.08
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		511 550		458 490	53 060	11.57
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		7 005		12 686	19 691	155.22

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET BEATRICE TREVISAN

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 323 385.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 500 156 Euros et dégageant un déficit de 7 005.23-Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### ***L'objet social de l'association***

L'office de tourisme assume les missions d'accueil et d'information des touristes, ainsi que la promotion touristique du territoire de la communauté de communes de Coeur de Chartreuse, en cohérence avec les comités départementaux du Tourisme de la Savoie et de l'Isère et le Comité Régional du Tourisme ou de toutes autres personnes morales qui pourraient s'y substituer.

### ***La nature et le périmètre des activités réalisées***

- L'accueil et l'information des touristes
- La promotion touristique du territoire de la communauté de communes de Chartreuse
- Favoriser , en apportant des moyens techniques et ou logistiques, l'émergence d'animations et d'événements ayant une répercussion sur l'économie et la notoriété du territoire
- La coordination des acteurs touristiques et des différents services participant au développement et à la diversification des offres touristiques
- L'organisation de manifestations et animations touristiques
- La commercialisation de produits locaux et artisanaux
- Travailler les relations presse au niveau régional et participer à la gestion des relations presse nationales et internationale en lien avec d'autres organisations afin de développer la notoriété et l'image des marques du territoire.

### ***Les moyens mis en oeuvre***

- Des moyens humains
- La recherche de nouveaux adhérents
- La mise en place de supports publicitaires
- L'édition des documents d'informations pratiques en cohérence avec les attentes du public
- La mise en place des actions de promotion pour les clientèles de séjours
- Le développement de partenariat (autres offices de tourisme, entreprises, groupement d'artisans et paysans, syndicat intercommunal des sports) permettant l'optimisation des moyens.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'activité des offices de tourisme de Chartreuse a connu une progression satisfaisante, se traduisant par une augmentation des recettes liées aux ventes de produits locaux et des manifestations.

Les prestations de services sont restées très stables avec une légère augmentation des adhésions packs partenaires et adhésions de coeurs, et le développement des locations de vélos.

La subvention d'exploitation versée par la communauté de communes coeur de Chartreuse a été maintenue au même niveau que l'année précédente, tout comme les participations de fonctionnement du GPA et de Rivière'alp.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Compte tenu de la difficulté d'appréciation des recettes à considérer pour la prise en compte des seuils de dépassement de la franchise d'assujettissement aux impôts commerciaux, une demande de rescrit a été formulée auprès du service des impôts afin de connaître leur position vis à vis des impôts commerciaux et de l'assujettissement à la TVA, ainsi que la date d'application du changement.

L'association reste dans l'attente de la réponse de l'administration.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 043		
Installations générales agencements aménagements divers	5 140		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 031		3 527
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			7 380
Avances et acomptes			
	TOTAL	74 213	10 907
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL	74 213	10 907

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 043	1 043
Installations générales agencements aménagements divers		5 140	5 140
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		71 558	71 558
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		7 380	7 380
Avances et acomptes			
	TOTAL	85 120	85 120
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL	85 120	85 120

Les investissements réalisés au cours de l'exercice s'élèvent à 10 907 € et concernent l'acquisition de mobilier et de dépenses liées à l'étude de l'aménagement du nouvel office de tourisme de St-Pierre-de-Chartreuse.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 043			1 043
Installations générales agencements aménagements divers	1 840	515		2 355
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 982	8 300		49 282
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	43 865	8 815		52 679
TOTAL GENERAL	43 865	8 815		52 679

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	515				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	8 300				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	8 815				
TOTAL GENERAL	8 815				

Les plans d'amortissement des immobilisations se poursuivent.  
Les amortissements sont calculés selon la méthode du linéaire.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	57 027				57 027
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	40 616		12 686	0	53 301
Excédent ou déficit de l'exercice	12 686		19 691-		7 005-
Situation nette	110 328		5 680	12 686	103 323
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>110 328</b>		<b>7 005-</b>	<b>0</b>	<b>103 323</b>

### **Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	70 000					70 000	70 000
Subvention C.communes	70 000					70 000	70 000
<b>TOTAL</b>	70 000					70 000	70 000

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	49 107	4 150	924		52 333
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>49 107</b>	<b>4 150</b>	<b>924</b>		<b>52 333</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>49 107</b>	<b>4 150</b>	<b>924</b>		<b>52 333</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		4 150	924		
financières					
exceptionnelles					

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été constatée pour un montant de 4 150 € et s'applique à tous les salariés ayant au moins une année d'ancienneté.

Une reprise sur provision a été constaté pour un montant de 924 € à la suite du départ d'une salariée.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 978	8 978	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 269	1 269	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>10 246</b>	<b>10 246</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 705	54 705		
Personnel et comptes rattachés	23 686	23 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 666	15 666		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	117	117		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	16	16		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>94 191</b>	<b>94 191</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

L'ensemble des créances et dettes a une échéance à moins d'un an.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Variation des fonds propres**

Les fonds associatifs se maintiennent à la somme de 57 027 € et ont été constitués par les apports nets des anciens offices de tourisme, au cours de l'exercice 2017.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 12 686 € a été affecté au compte report à nouveau.

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Evaluation des matières et marchandises**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	4 388
Total	4 388

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 303
Dettes fiscales et sociales	28 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	32 840

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Charges et produits constatés d'avance**

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention versée par la communauté de communes coeur de chartreuse	320 100
Total	320 100

#### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'ont pas été comptabilisées à défaut d'éléments permettant leur valorisation.

Les locaux mis gratuitement à disposition par la communauté de communes Coeur de Chartreuse sont les suivants :

- La maison du Tourisme à St-Laurent-Du-Pont situé Place de la Mairie / locaux de 70 m2
- L'office du Tourisme à St-Pierre-De-Chartreuse situé Place de la Mairie / locaux de 108 m2
- L'office du Tourisme à St-Pierre-D'Entremont situé dans la maison intercommunale / locaux de 200 m2 partagés avec le groupement des artisans-paysans
- L'office du Tourisme aux Echelles situé Place de la Corderie / locaux de 132 m2

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Engagements financiers**

#### Engagements donnés

Néant

#### Engagements reçus

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	36 870
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	12 108
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 355
Engagement total		52 333

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over